



# Association Legisplaisance

— Droit de la plaisance —

# PREMIERE PLATEFORME MARITIME ET JURIDIQUE DE MISE EN RELATION

Plus de 1500 membres, soutiens et partenaires

## Navigants

Colloque

Professionnels du nautisme

Associations de navigants

Veille juridique

Plaisanciers

Informations

Praticiens du droit

Revue

Directeurs de Port



### **Une plateforme incontournable du droit de la plaisance et du nautisme**

L'association Legisplaisance, créée en septembre 2013, a pour objet la communication et l'information en droit de la plaisance. Conçue initialement pour faire connaître le droit de la plaisance et du nautisme, elle a également pour vocation d'informer ses adhérents des actualités juridiques dans ce domaine.

L'association intéresse autant les navigants, les professionnels de la plaisance, les personnels des ports de plaisance, que les spécialistes du droit maritime, avocats, juristes, experts



### **Qui encourage la mise en relation entre navigants, professionnels du nautisme et spécialistes du droit maritime**

L'association Legisplaisance est animée par une volonté de porter et structurer des projets, de faciliter les moyens, de réunir les acteurs du nautisme et les spécialistes du droit maritime.

Elle a également pour objectif de permettre une meilleure connaissance et compréhension de la réglementation maritime, et favoriser les pistes de réflexion.



### **Qui participe à une information juridique spécialisée et de qualité**

L'association Legisplaisance développe un ensemble d'activités pour décrypter et analyser l'actualité juridique de la plaisance et du nautisme et la rendre la plus accessible possible.

Son but est d'offrir aux différents acteurs des propos intelligibles et objectifs.

# VOTRE MISE EN AVANT

## SITE INTERNET

<http://www.legisplaisance.fr>

Profitez de la dynamique de notre site internet pour cibler les différents acteurs du nautisme, les navigants et professionnels du droit maritime

Entre 9.000 et 10.000 visiteurs/mois

Excellent référencement dans le domaine du droit maritime, de la plaisance et du nautisme

Votre visuel sur la page d'accueil ou dans l'ensemble des rubriques du site



## RESEAUX SOCIAUX

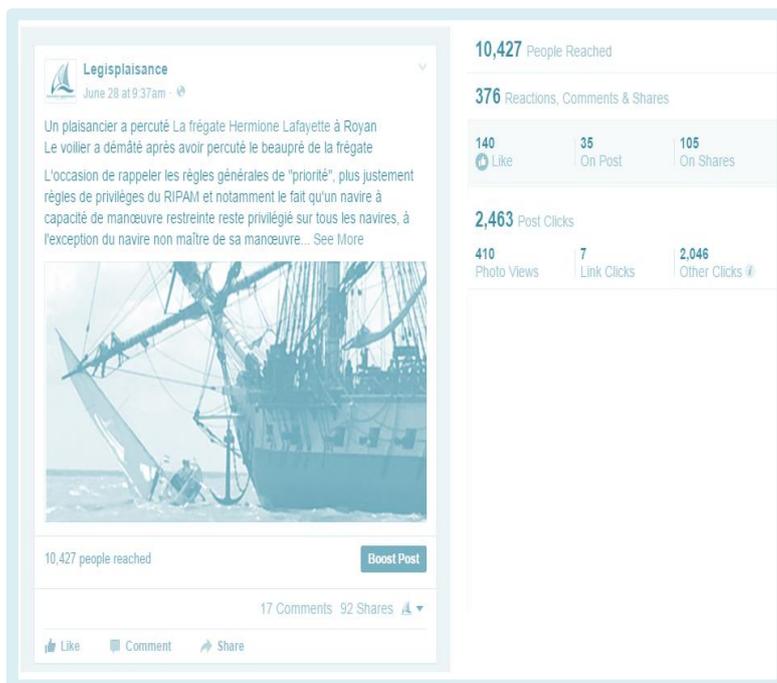
Un partage sur notre page Facebook et notre fil d'actualité Twitter

### PAGE FACEBOOK

Plus de 3000 abonnés  
Partage vers plus de 20.000 internautes par semaine

### FIL TWITTER

800 abonnés



## REVUE DU DROIT DE LA PLAISANCE ET DU NAUTISME ET NEWSLETTER

Votre communication comprends au choix un visuel d'une pleine page et/ou d'un article de une à deux pages avec vos illustrations

Diffusion à plus de 1500 adhérents et partenaires

### NEWSLETTER

Diffusion à plus de 12.000 internautes



# NOS OFFRES COMMUNICATION

**PACK 1**  
500 € TTC

Relais sur les réseaux sociaux

Relais site internet

**PACK 2**  
750 € TTC

Relais sur les réseaux sociaux

Relais site internet

+ 1 article dans la Revue du droit de la plaisance et du nautisme avec illustrations et logo

**PACK 3**  
1000 € TTC

Relais sur les réseaux sociaux

Relais site internet

1 article dans la Revue du droit de la plaisance et du nautisme avec illustrations et logo

+ Présence sur la page d'accueil et l'ensemble des rubriques de notre site internet pendant 2 mois

**Renseignements et contact**

**Association Legisplaisance**  
**6, Rue Tallemant des Réaux**  
**17 000 LA ROCHELLE**

**Contact : [legisplaisance@gmail.com](mailto:legisplaisance@gmail.com)**  
**<http://www.legisplaisance.fr>**